

Note de service

DESTINATAIRES : Aux dispensateurs des ententes de service ainsi qu'aux directions cliniques et médicales desservies par le laboratoire de l'Hôpital Anna-Laberge, le laboratoire de l'Hôpital du Suroît et le laboratoire de l'Hôpital Barrie Memorial.

EXPÉDITEURS : Julie Pagé, Cheffe de service biologie médicale
Laboratoire de l'Hôpital Anna-Laberge
Direction régionale des laboratoires

Dominique Savard, Cheffe de service biologie médicale
Laboratoire de l'Hôpital du Suroît et Barrie Memorial
Direction régionale des laboratoires

DATE : Le 24 mars 2022

OBJET : **Mise en application :** Politique PRO-DRL-LAB025 *Procédure - Identification et renseignements requis lors de demande d'analyse ou de produit sanguin destiné au laboratoire* – Laboratoire de l'Hôpital Anna-Laberge, Laboratoire de l'Hôpital du Suroît et Laboratoire de l'Hôpital Barrie Memorial

Par la présente, nous vous annonçons la fin de cette période de transition pour la déclaration des non-conformités faisant suite à la diffusion, le 12 octobre dernier, de la *Procédure - Identification et renseignements requis lors de demande d'analyse ou de produit sanguin destiné au laboratoire*.

En suivi des correspondances envoyées le 12 novembre 2021 et le 17 janvier 2022 pour une période de prolongation, nous vous informons qu'à compter du **18 avril 2022** prochain, les déclarations des non-conformités ainsi que le rejet de certaines demandes d'analyses non conformes seront alors effectués selon la procédure.

Nous vous rappelons que la procédure énonce les exigences d'identification de l'utilisateur, du prescripteur autorisé et du personnel préleveur ainsi que les autres renseignements requis pour le traitement d'une demande d'analyse.

Voici quelques exemples de particularités devant être obligatoirement sur l'échantillon et/ou requête et qui entraîneraient un rejet si absent.

- Date et heure du prélèvement sur les requêtes;
 - ✓ **Particularité pour le laboratoire Anna-Laberge :** Les prélèvements informatisés dans Hélios devront être « acceptés » avant l'arrivée au laboratoire. Il n'y aura plus d'appel effectué par le laboratoire pour aviser que les prélèvements ne sont pas « acceptés »;
- Les initiales du préleveur sur les échantillons de banque de sang;
- Identification partielle ou illisible du prescripteur sur la requête;
- Double identification de l'utilisateur sur la requête et l'échantillon.

Veuillez vous assurer de prendre connaissance de la procédure en pièce jointe pour la liste complète des critères de rejet.

Pour faciliter la mise en application, nous mettons à votre disposition une ligne téléphonique pour que des personnes-ressources puissent répondre à vos questions. Pour toute question, prière de communiquer avec nous entre 8 h et 16 h, du lundi au vendredi, au numéro suivant :

- Laboratoire de l'Hôpital Anna-Laberge (450) 699-2425 poste 4250;
- Laboratoire de l'Hôpital Suroît et Barrie Memorial (450) 371-9920 poste 2111/2486.

Merci de votre collaboration.

p. j. [PRO-DRL-LAB025 Procédure - Identification et renseignements requis lors de demande d'analyse ou de produit sanguin destinée au laboratoire](#)